

et son imprudence ne tarda pas à lui valoir la perte de son mince emploi.

En 1827, Liénard fut admis au nombre des membres du *Caveau lyonnais*, société chantante où l'on distinguait MM. Castellan, Kauffmann, Coignet, Lamerlière, Valmore père, Emile Cottenet et Baron. Le recueil des chansons de cette société, publié en 1828 et 1829, présente un grand nombre de pièces pleines d'esprit, mais en grande partie dans le sens de l'opposition qui régnait alors contre le pouvoir ; notre défunt y figure, sous le nom de *Théodore*, pour une quinzaine de chansons fort agréablement tournées.

Privé, sous la Restauration, de son modeste emploi dans les bureaux de l'Antiquaille, Liénard, comme cela devait être, eut part aux faveurs de la révolution de 1830. Employé d'abord dans les bureaux de l'administration des postes, il ne tarda pas à passer dans ceux de la mairie qui le plaça à la police municipale, en qualité de sous-chef, au bureau des mœurs. Vers l'année 1835, il plaida en séparation contre sa femme, et, depuis lors, l'état de sa santé alla toujours en déclinant. Atteint de la pierre, il se décida à souffrir l'opération qu'il supporta avec beaucoup de courage ; mais, comme il arriva à Désaugiers, les suites de cette cruelle opération conduisirent au tombeau le malheureux chansonnier. Il mourut à l'hôpital, le 31 août 1843, âgé de 59 ans et demi ; il était né le 29 janvier 1784.

Liénard était auteur de plusieurs vaudevilles joués au Théâtre des Célestins, dans le temps où M. Singier avait la direction des théâtres de Lyon. Ceux de ses ouvrages qui ont eu le plus de succès sont : *Amour et Galanterie*, *Madame Bonneau*, *Laurette ou trois mois à Paris*, *le Retour du spectacle* et *les Ouvrières lyonnaises*, Bien avant les événements de juillet 1830, nous lui avons donné le conseil d'aller se fixer à Paris, où les Merle, les De Courcy, les